

Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Société pédagogique vaudoise
Monsieur Jacques Daniélou
Président
Chemin des Allinges 2
1006 Lausanne

Lausanne, le 14 août 2013

**Position de la SPV sur l'exigence de formation des généralistes susceptibles
d'enseigner les langues au primaire**

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 2 juillet 2013 en lien avec le sujet susmentionné et vous remercie de m'avoir fait part de votre position.

Les questions soulevées concernent plusieurs types d'acteurs du système scolaire (HEP - Centre de langues de l'UNIL, directions d'établissement, Direction pédagogique, Direction des Ressources humaines, etc.). Ce point sera mis à l'ordre du jour de notre prochaine rencontre SPV-DFJC, en présence de représentants des divers milieux susmentionnés.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.


Anne-Catherine LYON

Copie :

M. Jean-Paul Jubin, Secrétaire général du DFJC
M. Alain Bouquet, Directeur général de l'enseignement obligatoire
M. Serge Martin, Directeur général adjoint en charge de la pédagogie